

PROJET D'ETABLISSEMENT



EAJE
Les Lutins du Manoir

SOMMAIRE

Introduction	4
I PROJET D'ACCUEIL	4
1) Les prestations d'accueil proposées	4
2) Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap	4
3) Les compétences professionnelles mobilisées	5
4) Le travail d'équipe	7
5) L'analyse des pratiques	8
6) L'accueil des stagiaires	8
II PORJET EDUCATIF	9
1) La prise en compte de l'individu dans le collectif	9
a. Le respect du rythme de l'enfant	9
b. La construction identitaire du « je »	9
2) La sécurité affective de l'enfant : base de confiance en soi pour agir seul	11
a. La familiarisation	11
b. L'organisation par référence	13
c. Les repères et les rituels	13
d. L'objet transitionnel, le « doudou »	14
3) La verbalisation	15
a. Qu'est-ce que la verbalisation	15
b. Signes 2mains	15
4) La bienveillance dans la construction et l'épanouissement de l'enfant	16
a. Jeux libres et construction de la personnalité	16
b. Eveil : nos outils favoris, piliers de notre pratique	16
c. Autres outils... « les activités »	16
d. L'approche artistique et culturelle	17
5) La crèche comme espace de socialisation	17
a. L'enfant, ses pairs et le professionnel	17
b. Les règles de vie à la crèche	18
c. La coopération	18
6) L'égalité garçon fille	18
III PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE	19
1) Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires	19
a. Le territoire	19
b. Les particularités familiales	19
2) Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement	19
a. Le modèle associatif comme point d'ancrage de la participation des familles.	19
b. Les canaux d'information	20
c. La réunion de rentrée	20
3) Les actions de soutien à la parentalité	20
a. Le soutien au quotidien	20
b. « Les cafés parents »	20
c. Nos actions spécifiques	20
d. Relais des politiques publiques	21
4) Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	21
a. La mixité sociale	21
b. La maison des familles, un partenariat en construction	21
5) La démarche en faveur du développement durable	21
a. Les activités d'éveil	22
b. La crèche au cœur de la nature	22
Conclusion	23

INTRODUCTION

La crèche des Lutins du Manoir est ouverte aux familles Unionaises depuis janvier 2006. Elle est née de la volonté de la municipalité et d'une association, dans l'objectif de développer l'offre d'accueil pour les habitants de la commune. Située au cœur d'un manoir et d'un parc arborée, elle bénéficie d'un cadre exceptionnel pour l'accueil des enfants.

L'organisation du quotidien, le planning des salariés et l'ensemble de nos projets visent au bien-être de l'enfant. Les professionnels veillent à trouver un subtil équilibre entre une prise en charge singulière et les contraintes de la vie en collectivité. L'équipe met tout en œuvre pour répondre aux besoins et aux rythmes individuels des enfants tout en préservant le bien-être du groupe.

Les enfants évoluent à leurs rythmes entourés d'adultes bienveillants qui sont garants de leur sécurité affective et de leur épanouissement. Nous les accompagnons sans les stimuler et nous leur proposons des jeux et des activités sans les imposer. L'observation et la verbalisation sont des outils privilégiés pour répondre aux besoins d'exploration, de découverte et d'apprentissage du tout petit.

L'équipe des Lutins du Manoir est pluridisciplinaire et chacun des membres possède des valeurs et une identité professionnelle. Le projet d'établissement est donc un outil indispensable pour harmoniser les pratiques et favoriser la cohérence du travail d'équipe.

I PROJET D'ACCUEIL

1) Les prestations d'accueil proposées

L'Établissement d'Accueil Jeunes Enfants multi-accueil « Les Lutins du Manoir » situé au 28 bis rue de l'Autan Blanc 31240 L'Union, est agréé par le président du Conseil Départemental pour 25 places.

Contact de l'EAJE :

Tel : 05 62 89 47 06

E-mail: leslutins@associationlenvol.fr

L'établissement est géré par l'association L'Envol, association Loi 1901 à but non lucratif. Son siège social est situé au :

38 allée du Terlon

31850 Montrabé

Tel : 05 31 54 71 53

E-mail : contact@associationl'envol.fr
www.associationlenvol.fr

L'association L'ENVOL est gestionnaire de 5 EAJE, 3 sur la commune de Toulouse et 2 sur celle de L'union. Elle est placée sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration composé de 12 membres à jour de leur cotisation dont le président, le secrétaire et le trésorier (composant le bureau).

L'EAJE bénéficie de 5 financements différents :

- la participation des familles calculée selon les ressources, selon les barèmes de la Caisse d'Allocation Familiale ;
- la prestation de service unique de la CAF ;
- la subvention de la Mairie de l'Union ;
- la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental ;
- la participation financière de réservataires.

2) Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. » Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'inclusion de l'enfant en situation de handicap est possible dans notre EAJE :

- L'observation continue des professionnels peut amener à la détection d'une situation de handicap qui sera confirmée par une équipe médicale (Centre Ressources Autistiques, pédopsychiatre, neurologue...)
- Un protocole d'accueil individualisé (PAI) peut être établi entre la famille, la structure et le médecin de l'enfant.
- Le Référent Santé et Accueil Inclusif accompagne l'enfant, la famille et l'équipe.

- Des temps d'échange entre professionnels sont mis en place afin de penser les conditions d'accueil adaptées.
- L'équipe collabore avec des partenaires extérieurs (PMI, « L'Accueil pour tous », équipe médicale de l'enfant...)

Les locaux de l'établissement sont aux normes d'accessibilité pour les personnels à mobilité réduite.

3) Les compétences professionnelles mobilisées

L'ensemble du personnel permettant le fonctionnement de l'EAJE est en adéquation avec la réglementation en vigueur (Cf. Arrêté du 26/12/2000 relatif aux personnels des établissements et services d'accueils des enfants de moins de six ans). L'ensemble du personnel veille au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants au cours de leur accueil à la crèche.

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Principe 10 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Nous contribuons également à l'insertion professionnelle des salariés disposant d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et aménageons leur poste en fonction de leur handicap.

L'équipe au sein de la crèche des Lutins du Manoir se compose de :

♦ Une directrice Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE)

Elle a pour mission générale :

- D'assurer la gestion de l'établissement qu'il s'agisse notamment de l'organisation et de l'animation générale de l'établissement, de l'encadrement et de la répartition des tâches du personnel, des interventions du médecin attaché à l'établissement et du concours d'équipes pluridisciplinaires extérieures,
- De rendre compte du fonctionnement de la structure à son employeur.
- Faire respecter le règlement intérieur.
- D'assurer la gestion administrative et l'optimisation financière de l'EAJE
- D'assurer toute information sur le fonctionnement de l'EAJE
- De participer à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement
- De veiller à la mise en œuvre et à l'actualisation de ces documents
- D'organiser la continuité de la fonction de direction
- D'informer les autorités compétentes de tout accident ou toutes modifications dans la structure.
- De s'assurer de la diffusion et/ou de l'accessibilité pour les personnes concernées :
 - du règlement de fonctionnement
 - du projet d'établissement
 - des numéros et protocoles d'urgence
 - du plan d'évacuation

Envers les familles :

- Organiser l'accueil des familles et participer aux décisions d'admissions et de répartition des enfants dans les groupes.
- Garantir la qualité de la relation des familles avec l'équipe et la qualité d'accueil.
- Garantir la participation et/ou l'intégration des parents à la vie de la structure.
- Veiller à la mise en œuvre des protocoles d'hygiène et médicaux.
- Tenir à jour le dossier personnel de l'enfant et s'assurer de l'émargement des familles sur le logiciel de pointage.
- Contractualiser un type d'accueil selon les besoins des familles et la capacité d'accueil de l'établissement.

♦ Une infirmière responsable sanitaire et référent Santé Accueil Inclusif (RSAI)

L'établissement dispose d'un responsable sanitaire et RSAI à hauteur de 7,5h hebdomadaires. Il met en place des actions de prévention et de promotion de la santé, réalise le suivi médical des enfants au quotidien et veille à leur bien-être physique et psychologique. Il vérifie la bonne application des protocoles d'hygiène.

La responsable sanitaire est aussi le référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI). Ses missions auprès de la direction et l'équipe de l'EAJE sont :

- Informer, sensibiliser et conseiller en matière de santé de l'enfant et d'accueil inclusif (handicap ou maladie chronique)
- Contribuer à la réalisation des protocoles annexés au règlement de fonctionnement, les présenter, les expliquer et aider à leur mise en œuvre.
- Organiser et superviser l'accueil de l'enfant en situation de handicap
- Mettre à disposition des familles le document permettant la réalisation des PAI
- Aider et former l'équipe dans la mise en œuvre du PAI
- Assurer des actions d'éducation de promotion à la santé et y associer les familles.
- Contribuer au repérage des enfants en danger
- Réaliser le suivi de santé des enfants (aptitude à la vie en collectivité, vaccinations obligatoires, courbe de poids ; harmonie du développement psychomoteur).
- Superviser l'administration des médicaments par les auxiliaires de puériculture (ordonnances, formation au geste, surveillance)
- Former aux conduites à tenir en cas d'urgence.
- Formaliser et suivre le registre des soins
- Suivre la mise à jour des protocoles de santé et veiller à la connaissance des équipes.
- Animer des mini conférences avec les familles sur des thématiques identifiées.
- Se rendre disponible pour l'accompagnement des familles et répondre à leur besoin sur le plan sanitaire.

♦ Des auxiliaires de puériculture (AP)

Ils réalisent, des activités d'éveil et d'éducation et dispensent des soins d'hygiène et de confort pour le bien-être et l'autonomie de l'enfant. Ils aident à l'acquisition de l'autonomie et contribuent à l'éducation. Ils participent au développement affectif, psychomoteur et cognitif par des animations de jeux et d'activités socio-éducatives. Ils assurent accueillent, informent

et conseillent les parents. Ils sont garants de la bonne application des protocoles d'hygiène, métiers et sécurité. Ils assurent la continuité de la fonction de direction en fonction du planning défini. Les auxiliaires de puériculture sont habilités à administrer du paracétamol aux enfants accueillis dans le respect des procédures établies.

◆ **Des Accompagnants Éducatifs Petite Enfance (AEPE)**

Ils aident à la prise des repas, aux soins d'hygiène quotidiens. Ils s'associent aux auxiliaires de puériculture dans leurs missions. Ils participent à l'entretien courant et à l'hygiène des locaux, des équipements et du matériel.

◆ **Un Agent technique d'entretien**

Il assure l'entretien et l'hygiène de l'Établissement et de ses équipements.

◆ **Un agent de restauration**

Il réceptionne les repas livrés par le prestataire de service, les reconditionne, les réchauffe et les sert aux enfants. Il est garant de l'hygiène de la cuisine et du respect des normes en vigueur.

◆ **L'agent de maintenance**

Il est chargé de la maintenance du bâtiment.

◆ **Agents multisites**

Il existe au sein de l'Association l'Envol une équipe d'agents multisites composée de 4 professionnels (EJE, AEPE) qui viennent renforcer les effectifs.

◆ **Intervenants extérieurs**

Qu'il s'agisse de bénévoles ou de prestataires, les intervenants extérieurs ont la possibilité d'intervenir dans l'EAJE dans le respect du projet pédagogique et toujours en présence d'un membre de l'équipe. Les parents sont informés via les réunions de rentrée de la possibilité de participer à la vie de la crèche et à ses événements (temps d'animation, encadrements de sorties, chantiers bénévoles)

- Intervenant bénévole de l'Association « Lire et Faire lire »
- Intervenant Yoga
- Parents bénévoles pour les sorties théâtres ou en animation de temps de partage (chansons...).

4) Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. » Principe 9 charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

L'appartenance de l'EAJE à l'association l'Envol permet la mise en œuvre de groupe de travail et de réflexion par groupe métiers. Ces temps d'échanges favorisent une cohésion entre les établissements. Nous retrouvons :

- Un groupe métier Direction (deux fois par mois).
- Un groupe métier Sanitaire (une fois par mois).
- Un groupe métier Éducateur de Jeunes Enfants (une fois par mois).

En dehors des temps d'ouverture de l'établissement, des réunions d'équipe sont organisées une fois par trimestre à minima pour permettre le réajustement de l'organisation, l'avancée des projets généraux.

Des petits groupes de travail sont constitués au regard des difficultés rencontrées dans les unités, en lien avec des projets ou des thématiques spécifiques.

A la demande de l'équipe, des « réunions flash » par section sont organisées pour répondre à une situation d'un enfant en particulier ou sur des points spécifiques.

5) L'analyse des pratiques

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Principe 10 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Trois journées de formations par an sont organisées afin de maintenir les compétences des professionnelles en matière de sécurité (incendie, premiers secours) mais aussi en apportant de nouveaux supports pédagogiques et de réflexion (communication assertive, pédagogie Snoezolen, sommeil...).

A ces journées, s'ajoutent 6h de groupe d'analyse de pratiques par an réparties sur 3 sessions de 2h. Ces temps sont positionnés en fin de journée de 18h30 à 20h30 environ une fois par trimestre.

6) L'accueil des stagiaires et des apprentis

L'accueil de stagiaire fait partie prenante de nos valeurs professionnelles car nous tenons à transmettre nos savoirs et faire découvrir la spécificité de nos métiers. Cet accueil nous permet aussi d'apporter un nouveau regard sur nos pratiques, de nous remettre en question et de rester en veille sur les programmes de formation des nouveaux professionnels.

L'accueil des stagiaires est organisé de façon à ne pas perturber les enfants accueillis. Dans cet objectif et afin de créer des repères, les périodes de stage ne doivent pas être inférieures à deux semaines.

Un référent tuteur est en charge de l'accompagnement des ces futurs professionnels.

Il aura pour missions de répondre aux objectifs de stage de la personne, de faire le lien avec le centre de formation et de rédiger tout ou partie de son évaluation.

Le livret d'accueil des stagiaires, le projet d'établissement et le règlement intérieur sont transmis avant de débiter le stage afin d'appréhender l'environnement professionnel.

En lien avec le projet associatif, nous accueillons chaque année un-e apprenti-e AEPE ou AP par structure. Un tuteur et un maître de stage accompagnent l'apprenti-e tout au long de son année.

II PROJET EDUCATIF

1) La prise en compte de l'individu dans le collectif

Dans un cadre collectif ; il est important de donner une place singulière à l'enfant pour qu'il puisse se construire comme un individu à part entière. En plus des connaissances théoriques, l'observation fine permet d'adapter l'accompagnement de chaque enfant en fonction de ses besoins spécifiques mais aussi en fonction de son histoire, de sa personnalité.

a) Le respect du rythme de l'enfant, de ses envies, de ses goûts

- Le sommeil

Au quotidien nous privilégions le sommeil de l'enfant dès qu'il en manifeste le besoin. Nous mettons tout en œuvre pour que malgré les contraintes inhérentes à la collectivité, chaque enfant arrive à trouver le sommeil soit dans son lit, soit dans un transat, soit sur un tapis... L'accompagnement des enfants à ce moment reste délicat car il faut qu'il se sente assez en sécurité pour se « laisser aller » et s'endormir. Les professionnels s'adaptent donc à chaque enfant et adoptent diverses attitudes en adéquation avec ses habitudes : musique douce, présence ou pas de l'adulte, bercements du lit ou de l'enfant... Les contraintes et nuisances inhérentes à la crèche (pleurs, cris, agitation, stress...), nous indiquent l'importance de prendre le temps d'accompagner chaque enfant pour son endormissement et pour son réveil. Ainsi, un enfant qui dort ne sera pas réveillé pour manger ou faire une activité sauf sur les groupes des moyens/grands. En effet, ce sont les seuls groupes que nous réveillons pour le goûter car les lits bas nécessitent la présence constante d'un adulte dans le dortoir et les effectifs ne nous permettent pas de mobiliser un encadrant au-delà de 15h30. Les dortoirs sont aérés et la température vérifiée (entre 18° et 20°) avant que les enfants ne soient installés dans leurs lits.

- Le repas

Pour les bébés :

Les professionnels par leurs observations repèrent les signes que nous communiquent le bébé lorsqu'il a faim. Les informations données par les parents le matin lors de l'accueil nous sont indispensables pour « décrypter » le comportement de l'enfant (sommeil, faim ou autre...). Les biberons sont donnés par le professionnel, selon le rythme de chaque enfant. Les temps de pause propres à chacun sont respectés afin que les pratiques soient en continuité entre la famille et la crèche. L'évolution des habitudes et des comportements de l'enfant durant ce moment fait l'objet de discussions et d'échanges entre les parents et les professionnels afin de respecter au mieux l'appétit du bébé.

La diversification alimentaire est à l'initiative des parents en lien avec le pédiatre de l'enfant. La mise en place de l'alimentation diversifiée se fait donc en étroite collaboration avec les parents et la crèche. Nous mettons en place différents outils qui nous permettent de suivre pour chaque enfant l'évolution des habitudes alimentaires (communication orale, tableaux, cahiers...).

Le cheminement vers le repas des plus grands :

En plus de la purée de légumes et des viandes mixées, nous proposons petit à petit l'introduction des aliments en morceaux. Un « plateau repas » est proposé afin que l'enfant puisse à son rythme se familiariser avec ces nouvelles textures et petit à petit manger seul. Dans un premier temps l'enfant mange comme il peut : avec ses doigts, avec sa cuillère : il expérimente, il apprend seul à se nourrir ce qui implique une grande tolérance et une grande souplesse du professionnel encadrant. En effet, le professionnel qui accompagne ces moments de repas encourage l'enfant verbalement dans ses attitudes et se dote aussi d'une deuxième cuillère pour l'aider lorsque cela est nécessaire.

Pour les grands :

Les enfants prennent leur repas ensemble. Un professionnel encadre et anime ce temps collectif afin d'encourager chaque enfant à manger seul et à le responsabiliser tout au long du repas. Les enfants sont invités à goûter les divers aliments disposés dans un « plateau-repas » afin d'apprécier ou pas ce qui leur a été proposé : c'est l'éveil au goût. Le repas reste un moment convivial, d'échange, de découverte, de plaisir. Les professionnels ne rentrent pas en conflit avec un enfant par rapport à un aliment. L'enfant a le droit de ne pas aimer ou de ne pas avoir faim ; le repas continue pour lui (on ne le prive pas de dessert ou de pain), par contre aucun plat de substitution ne lui sera proposé. Le professionnel veille, accompagne et aide à l'utilisation des couverts. Petit à petit et tout au long de l'année, il sera proposé aux enfants de se servir seul les plats.

- Le change et la maîtrise des sphincters

L'hygiène tient une place fondamentale au cours du change (se référer à la responsable médicale et aux protocoles affichés en salle de change) mais c'est aussi un moment riche pour le développement de l'enfant. Le change favorise une relation duelle entre l'enfant et le professionnel. Grâce à une verbalisation réfléchie, il contribue à la construction de l'identité du tout-petit en tant que sujet. Ainsi, utiliser le « je » et dire « je te change ta couche » signifie pour l'enfant qu'il est face à un adulte qui le considère comme une personne à part entière.

L'enfant est un partenaire lors du change. C'est pourquoi, en invitant l'enfant à participer et en expliquant ce qui lui est fait (nommer les parties du corps, lui demander de se tourner, de passer la couche...), l'adulte lui permet de comprendre ce qu'il vit, de mettre du sens aux sensations qu'il ressent et de construire l'image de son corps. Pour les plus grands, l'adulte est à l'écoute et accède à la demande de l'enfant. Il est important de souligner que l'acquisition de la propreté se fait en partenariat avec la famille et que l'enfant est l'acteur principal de cette démarche.

Cette acquisition est un travail individuel, personnel à chaque enfant. Il dépend de sa maturité, de son développement moteur et affectif. L'adulte est présent pour aider l'enfant qui se déshabille, à s'asseoir sur les toilettes... Les plus grands s'essuient, tirent la chasse et se lavent les mains de façon autonome.

b) La construction identitaire du « je »

Entre 0 et 3 ans, l'identité de l'enfant est en construction. Cela s'observe par diverses manifestations :

- L'enfant s'affirme en disant "non" par la voix ou par les gestes. Quand il dit "non", il dit "je" et exprime son individualité.
- Il veut faire tout seul. Il explore ainsi de nouvelles compétences et repousse parfois les limites de ses capacités.
- Il sollicite des moments privilégiés avec l'adulte : câlins, repas, change, jeu, accueil.

Afin d'accompagner au mieux l'enfant dans sa construction identitaire, l'équipe s'efforce de lui offrir un environnement affectueux, stable et sécurisant. Ce cadre de vie lui permettra de s'épanouir et de se construire. Ainsi, l'adulte manifeste de l'intérêt à l'enfant en jouant avec lui, en lui parlant et en se rendant disponible. L'adulte cultive la confiance et l'estime de soi de l'enfant en l'encourageant et le félicitant.

L'équipe tient à permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions en lui donnant le droit de manifester ses goûts, sa joie ou son chagrin, en accueillant et en verbalisant son émotion.

L'équipe laisse l'enfant faire par lui-même dans la mesure du possible afin qu'il expérimente ses capacités.

Pour que chaque enfant trouve au mieux sa place au sein du collectif, l'équipe propose des espaces, des moments et des objets personnels à l'enfant. A cet âge où l'enfant est centré sur lui-même et où l'adulte répète souvent qu'il faut partager, il est important qu'il puisse avoir des espaces et objets personnels : son casier, son porte manteaux, son lit, sa panier de vêtements etc... Ces espaces constituent des repères pour l'enfant mais représentent aussi la place singulière qu'il occupe dans la structure. Sur le groupe des bébés, l'enfant a son propre biberon, de manière à retrouver aux moments des repas des sensations familières autour de la succion qui peuvent le rassurer.

Dans cette démarche d'accorder des moments privilégiés et singuliers aux enfants, il est possible de fêter l'anniversaire des enfants à la crèche. Les parents qui le souhaitent peuvent ramener un goûter acheté en magasin : gâteaux industriels pour que nous ayons les ingrédients et la traçabilité, jus de fruits, décoration. L'équipe peut également proposer de faire un atelier pâtisserie à la crèche pour confectionner le gâteau, le jour de l'anniversaire.

2) La sécurité affective de l'enfant : base de la confiance en soi pour agir seul

a) La familiarisation

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».

Principe 3 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

La période de familiarisation est essentielle pour que l'enfant et sa famille puissent s'imprégner de ce nouvel environnement. Un professionnel référent a pour mission d'accueillir la nouvelle famille et d'instaurer un climat de confiance où bienveillance, écoute et respect sont essentiels afin que chacun puisse se sentir considéré et à l'aise pour commencer cette nouvelle aventure.

Cette période est cruciale pour les professionnels qui recueillent les informations nécessaires à l'accompagnement de l'enfant au quotidien. Les familles quant-à elles peuvent prendre leurs marques progressivement en découvrant l'univers de la crèche.

L'enfant, au coeur de ce moment, est accompagné pour se séparer progressivement de ses parents, mais aussi pour qu'il découvre petit à petit les bruits, les espaces, les personnes qui gravitent autour du lui dans ce nouveau lieu.

La semaine de familiarisation se déroule ainsi :

Le premier jour, une rencontre est organisée à la crèche avec la famille. C'est un moment privilégié, d'échange autour des habitudes de l'enfant. Nous prenons le temps d'expliquer le fonctionnement, de rassurer les parents et de créer un premier lien avec la famille et l'enfant. Toutes les informations recueillies à ce moment et durant la semaine sont notées sur une feuille récapitulative et retransmises à l'ensemble des professionnels.

Le deuxième jour, nous accueillons l'enfant et sa famille une petite heure sur un temps de jeu. Le professionnel s'efforce de mettre en place un climat stable, serein et détendu. Il est particulièrement attentif au comportement de l'enfant et montre une disponibilité particulière pour l'enfant accueilli à ce moment.

Le troisième jour, nous accueillons l'enfant, sans ses parents, une petite heure sur un temps de jeu, c'est la première séparation. Au retour du parents, nous proposons ensuite un repas à la crèche. Ainsi, les professionnels peuvent observer les attitudes qui caractérisent ce moment propre à chaque enfant et assurer ainsi une continuité avec les pratiques parentales. Par ailleurs, les familles découvrent et s'imprègnent également du fonctionnement et de l'atmosphère de la crèche. L'enfant quant à lui apprécie plus sereinement son premier repas à la crèche du fait de la présence de son parent

Le quatrième jour, nous proposons un temps de jeu, suivi d'un repas et d'un temps de repos ou de sieste. La référente prend en charge ce moment et s'adapte aux habitudes de l'enfant. Pour les plus petits, le temps de repos peut se dérouler dans le dortoir, ou dans la salle de jeux (tapis, coussins, transats, hamacs...), là où l'enfant est le plus détendu pour s'endormir. Pour les plus grands, la référente propose à l'enfant de participer aux rituels de groupe mis en place avant de rejoindre les dortoirs (histoires, comptines...). Ensuite, le professionnel accompagne l'enfant dans le dortoir et reste jusqu'à l'endormissement. Elle sera également présente lors de son réveil afin qu'il retrouve les repères de la crèche.

Le cinquième jour, c'est : « la petite journée ».

Tout au long de cette semaine, le professionnel référent développe une observation fine de l'enfant afin de prendre en compte ses habitudes et particularités propres. Il sera également chargé de communiquer aux familles l'évolution de l'intégration de l'enfant. Aussi, il a pour mission de transmettre ce qu'il a repéré afin que l'ensemble des professionnels s'adaptent à cet enfant lors des prochains accueils. Il ajuste le cadre de la familiarisation en fonction de la famille, des rythmes de l'enfant et des difficultés rencontrées lors des temps de séparation.

b) Organisation par référence

Fortes de nos expériences, nous avons testé diverses organisations qui nous permettent aujourd'hui de préférer un système de référence par groupe. En effet les professionnels accompagnent le même groupe pour une durée de 6 mois à un an.

Dès la familiarisation, ces repères « d'adultes » sont des éléments sécurisants et stabilisants pour l'enfant et sa famille. L'observation « recentrée » sur un groupe d'enfants permet de mettre en place les outils nécessaires à un suivi plus individualisé de l'enfant et un accompagnement adapté tout au long de son développement (alimentation, sommeil, psychomotricité, socialisation...).

Cette organisation favorise une meilleure communication et cohésion d'équipe :

- la communication écrite et orale est plus simple,
- les informations circulent plus facilement au sein du groupe,
- les réunions d'équipe s'organisent plus facilement,
- l'analyse et le réajustement des pratiques professionnelles sont plus pertinents,
- les initiatives naissent, se construisent et se réalisent dans une dynamique d'équipe restreinte mais favorable à l'aboutissement de projets créatifs en adéquation avec la dynamique du groupe d'enfants.

c) Repères et rituels

Pour organiser la journée au mieux, il est important de pouvoir prévoir le nombre d'enfants présents à la crèche et leurs heures d'arrivée et de départ. Les bornes pédagogiques sont mises en place dans ce but (les arrivées se font avant 9H et les départs après 16H45).

Les repères :

Pour se sentir en confiance, l'enfant a besoin de repères pour évoluer sereinement au sein de l'espace collectif. C'est pourquoi, nous installons des photos du doudou à des endroits stratégiques et propres à chaque enfant : porte manteau, pochette à doudou, lit, pаниère de change. Ces repères visibles lui permettront de trouver sa place d'individu au sein du collectif. Ils seront aussi les leviers de l'autonomie puisque l'enfant pourra de lui-même ranger ses affaires, se diriger...

Les rituels :

Plus ou moins formalisés, les rituels s'inscrivent dans des pratiques quotidiennes et dans la durée afin que l'enfant prenne ses marques dans le temps. Il pourra ainsi évoluer sereinement tout au long de la journée en anticipant les moments à venir jusqu'au retour de sa famille. Les professionnels organisent des temps qui rythment la journée. Ainsi, les enfants anticipent et appréhendent mieux les temps forts qui s'enchaînent et se déroulent au quotidien.

• L'accueil

Dès l'arrivée de l'enfant dans la salle d'accueil, un professionnel référent du groupe vient à la rencontre de la famille. Ces échanges du matin garantissent le relais parents/professionnels et apportent les données qui permettront de prendre en charge l'enfant à la crèche tout au long de sa journée. Le professionnel accueillant est le garant d'un climat de confiance indispensable à une séparation en douceur où l'enfant est le principal acteur. Le doudou et/ou la tétine de l'enfant restent à son entière disposition le temps nécessaire pour lui permettre de se rassurer

et de faire transition entre la maison et la crèche. Le professionnel guide l'enfant tout au long de son arrivée (même après le départ du parent) en lui proposant des moments privilégiés et en l'amenant à la rencontre de jeux, d'autres enfants, d'autres adultes.

Le soir, au retour des parents, un professionnel accueillant rapporte les éléments de la journée nécessaires au suivi de l'enfant à la maison. L'échange met aussi en relief la vie du groupe, les avancées de l'enfant dans son développement et répond aux interrogations des familles.

- **Le temps du bonjour**

Ce moment s'installe une fois que tous les enfants sont arrivés. Une comptine introduit un « bonjour » individuel afin que chaque enfant s'ancre dans son espace et dans le temps du matin. Le professionnel qui anime ce temps, compose avec le climat du groupe, la météo, les activités prévues, les anniversaires, les absences et rebondit sur les sujets qu'amènent les enfants (fêtes, manèges, anecdotes familiales...). C'est un moment d'écoute et de partage où l'encadrant invite à l'expression des préoccupations et des émotions des enfants.

- **Le temps calme avant la sieste**

Avant de rejoindre les dortoirs, un temps calme rassemble les enfants autour de leur doudou, sucette et « petits amis du lit ». Chacun peut ainsi se recentrer et s'apaiser. Le professionnel est le garant d'un climat propice à la détente et à l'apaisement. Il propose des histoires ou des chansons douces.

d) « L'objet transitionnel, le doudou »

Nous avons longuement réfléchi sur l'utilisation de l'objet transitionnel « doudou » dans notre quotidien. Afin de proposer un discours et des attitudes cohérentes auprès des enfants, nous avons recherché dans la théorie des éléments de réponse et de compréhension sur cet objet. Le rôle du « doudou » au moment de la séparation avec ses parents nous apparaît comme fondamental pour que l'enfant puise les ressources nécessaires pour supporter les angoisses et la frustration inhérentes à ce moment. C'est pourquoi, nous demandons aux parents de venir avec le doudou au moment de l'accueil. Une fois que l'enfant est stabilisé émotionnellement, il pourra de lui-même le poser dans la pochette prévue à cet effet ou le laisser dans son espace de jeu. Dans ce cas, le professionnel verbalise à l'enfant la possibilité de ranger son doudou et valorise sa capacité à dépasser sa frustration et à jouer. Tout au long de la journée le doudou reste à disposition car les moments d'insécurité affective, d'angoisse, de frustration peuvent se présenter inopinément. *« L'enfant seul ou avec la suggestion de l'adulte pourra alors trouver en lui la capacité de surmonter ces états émotionnels déstabilisants. En grandissant et tout au long de son développement, l'enfant se détachera progressivement de son « doudou » car il aura trouvé d'autres moyens intérieurs ou extérieurs de faire face aux situations difficiles. »*

Dans les moments d'activités, de repas, de jeux extérieurs nous demandons aux enfants de ranger leur doudou. Cependant lorsqu'un enfant manifeste des difficultés à s'en détacher sur ces temps précis, c'est au professionnel de créer et d'imaginer des stratégies qui permettront à l'enfant d'investir son doudou tout en maintenant la « règle » collective (Ex : le doudou est installé sur le radiateur ou sur une chaise à table pour que l'enfant le voit pendant le repas ou le temps d'activité ; Dans le jardin, l'enfant qui en éprouve le besoin peut avoir son doudou et/ou sa tétine. L'adulte lui propose de le/les poser dès qu'il sent l'enfant sécurisé).

Reconnaître à l'enfant le droit d'y avoir recours sans contrainte, l'encouragera par la suite à s'en détacher progressivement à mesure que le sentiment de confiance grandit.

3) La verbalisation

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».

Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

a) Qu'est-ce que la verbalisation

La verbalisation est la mise en mots par l'adulte du vécu de l'enfant, de ses interactions, ses sentiments, ses émotions, ses actions. La qualité des mots employés, leur sens profond ainsi que l'intonation de la voix jouent un rôle important dans l'établissement de la relation et la construction du sentiment de sécurité. La verbalisation a plusieurs objectifs :

- créer un lien entre l'adulte et l'enfant pour nourrir la relation de confiance nécessaire au bon développement de l'enfant.
- sécuriser l'enfant en lui permettant d'anticiper et de comprendre les gestes de l'adulte c'est-à-dire en lui expliquant et en le prévenant au moment des soins, des repas, des couchers.
- le langage se construisant à partir de la communication réelle entre les adultes et les enfants, la verbalisation en mots choisis, précis et respectueux, participe à l'élaboration du langage de l'enfant, qui répètera les mots entendus.

L'objectif est de trouver l'interprétation la plus exacte possible de ses manifestations.

b) Signes2mains

Notre équipe est formée à la "communication gestuelle associée à la parole, signes 2mains". C'est une approche naturelle de communication dans laquelle les professionnels accompagnent leurs discours par un signe (inspiré de la LSF) et qui s'inscrit dans une démarche d'éducation non violente.

En effet, signer oblige le professionnel à :

- se mettre à la hauteur de l'enfant ;
- regarder l'enfant à qui on s'adresse;
- observer l'enfant qui exprime un besoin précis;
- attendre sa réponse;
- prendre en compte son émotion, à savoir l'accueillir, à la reformuler et à l'accompagner.

Notre objectif est de mieux comprendre les besoins et les émotions de l'enfant et d'y répondre tout en lui permettant de s'exprimer autrement que par des cris et des pleurs.

Le signe permet à l'enfant qui se l'approprie d'être acteur de son besoin et de son ressenti.

Les signes de mains sont libres d'être pratiqués ou non par l'enfant, lui seul décide de l'intérêt qu'il a pour cette forme de communication préverbale et transitoire.

Nous pouvons observer que dès que l'enfant acquiert la parole, peu à peu le signe disparaît au profit des premiers mots.

Signes2mains est aussi un outil pédagogique qui vient enrichir nos chansons et nos histoires tout au long de l'année.

4) La bienveillance dans la construction et l'épanouissement de l'enfant

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ». Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

a) Jeux libres et construction de la personnalité

C'est en tâtonnant que l'enfant devient grand. Il expérimente, observe, fait, défait, recommence inlassablement des actions qui lui permettront de construire ses schémas psychiques. La connaissance des besoins spécifiques des enfants nous permet d'adapter à chaque âge des jeux qui correspondent à une étape précise de leur construction. Certains jeux sont laissés à disposition des enfants qui choisissent librement ce qui les intéresse. D'autres sont sortis ponctuellement en fonction de l'âge et de la capacité de l'enfant à les manipuler. Le rôle du professionnel est donc avant tout d'observer. Il ne s'impose pas dans le jeu afin de ne pas influencer la manipulation et de laisser l'espace nécessaire à l'expérimentation et à l'imagination. La bienveillance de l'adulte permet à l'enfant de jouer sereinement. A son initiative il invite l'adulte à entrer dans son jeu.

b) Eveil : nos outils favoris, piliers de notre pratique

Nous avons toujours mis au cœur de nos pratiques le livre comme outils principal car il offre une quantité inimaginable :

- d'histoires : traditionnelles, du quotidien, drôles, ingénieuses, curieuses où l'enfant laisse aller son imagination, sa rêverie...
- de personnages : mythiques, farfelus, terrifiants, loufoques réconfortants au travers desquels l'enfant se retrouve, se projette...
- de formes, de style et de couleurs : livres anciens, détaillés, abstraits, petits, géants, en série, en relief, à toucher, à écouter... Les yeux tournent s'écarrissent, observent, repèrent...

Autour du livre, le temps se fige, enfants et professionnels se posent, s'écoutent. La page s'ouvre et... l'histoire prend vie, tout le monde suit, frissonne, rit, rebondit, et raconte. Car les mots s'imprègnent, se répètent, s'expliquent et ressortent maladroitement, lentement puis clairement.

Avec les livres, viennent les comptines car elles attirent, captivent et entraînent les enfants dans une petite histoire chantée, rythmée, parfois à gestes... De façon ludique l'enfant développe son attention pour capter et comprendre les mots, le sens, le rythme des phrases. Puis vient le temps en groupe ou seul de s'exercer à répéter, parler, reformuler, voir même d'inventer...

c) Autres outils.... « Les activités » :

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».
Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Pour l'enfant « tout est activité. » : se déplacer, se mettre assis, se hisser, marcher, sortir les jeux, ranger les jeux, organiser un jeu, apprendre à manger, se déshabiller, mettre ses chaussures.... Ces temps d'activités sont la base de son autonomie qui commence dès les premières acquisitions. Nous nous positionnons donc en priorité sur l'accompagnement de ces précieux instants qui représentent 70% de notre travail auprès des enfants.

Nous proposons également des « petites activités d'éveil » plus ou moins dirigées selon l'âge de l'enfant. Elles ont différents objectifs :

- Faire découvrir à l'enfant le monde qui l'entoure : saisons, nature, animaux, loisirs, couleurs, transports, familles, alimentation, divers matériaux...
- Développer et soutenir la créativité de l'enfant en lui permettant de se servir d'outils et de matériaux sur lesquels il va pouvoir agir et qu'il façonnera à sa guise : peinture, pâte à sel, sables, divers matériaux, déguisements, maquillage...

d) L'approche artistique et culturelle

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».

Principe 5 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Accompagner le jeune enfant, c'est aussi, en complément des propositions d'éveil internes à la crèche, ouvrir son champ de découverte à une approche artistique et culturelle.

Tout d'abord, nous nous appuyons sur la culture familiale de chacun pour amener un partage et une diversité des pratiques. Au fil de l'année, les familles sont invitées à venir chanter, jouer d'un instrument, cuisiner avec les enfants en fonction de leur « compétences parentales singulières ».

A d'autres moments, nous proposons au travers de sorties (au théâtre), de journées festives ou à thèmes, des apports artistiques et culturels qui permettent aux enfants de rêver, d'imaginer, de s'évader, de découvrir, de se connecter à de nouveaux univers, de nouveaux environnements.

5) La crèche comme espace de socialisation

a) L'enfant, ses pairs et le professionnel

La crèche est un lieu de vie au sein duquel l'enfant va évoluer d'un point de vue physique, psychique mais aussi relationnel. Même si nos préoccupations nous orientent vers une pédagogie autour de l'enfant en tant qu'individu « différent des autres », l'espace dans lequel il évolue reste un lieu d'accueil collectif. Les temps du quotidien, les jeux, les activités sont présentées à l'ensemble des enfants. En fonction de son âge et de ses capacités, l'équipe va apprendre à l'enfant, à travers les jeux et les moments partagés ensemble, la cohabitation et le respect de l'autre.

Par leur bienveillance, les professionnels veillent au bon déroulement des relations entre enfants :

- En observant dans un premier temps comment l'enfant entre en communication avec les autres,

- En observant comment il peut résoudre seul les difficultés qu'il rencontre,
- En soutenant l'enfant dans ses démarches avec les autres,
- En proposant à l'enfant de verbaliser son émotion, son mécontentement sans le faire à sa place,
- En intervenant lorsque l'enfant est en danger ou lorsqu'il n'arrive pas à régler seul une situation ou un conflit avec un autre enfant.

b) Les règles de vie à la crèche

L'accueil des enfants en collectivité sous-entend forcément une réflexion autour de règles communes et ce afin de garantir le respect de chacun, le bon fonctionnement et le déroulement de la vie quotidienne.

Aux alentours de 18 mois/2 ans, commence une longue période « d'opposition » durant laquelle l'enfant va tester le cadre d'accueil et le cadre familial afin de trouver ses propres limites. Pour nous professionnels, il est indispensable de se positionner :

- En énonçant la règle « enfreint » : « à la crèche, il est interdit de taper »
- En expliquant avec des mots simples la situation, et ce que l'on attend de l'enfant : « Tu as poussé Paul. A la crèche il est interdit de pousser, tu vois Paul est tombé, il s'est blessé. Je te demande de l'aider à se relever. ». Et pour que la règle soit comprise et acceptée, il est primordial de l'expliquer autant de fois que nécessaire à l'enfant.
- En proposant une autre solution à l'enfant : « Ce vélo bleu n'est pas disponible, en attendant je te propose le vélo jaune. Dès que Paul libèrera le vélo bleu, je t'appellerai. ».

La parole de l'adulte est primordiale car elle est entendue par tous (professionnels, parents, enfants petits ou grands). Elle sert donc de repère, de modèle pour la construction des relations enfants/enfants ; adultes/enfants. C'est pourquoi le professionnel se doit d'intervenir en réaction à un comportement et non dans le jugement de l'enfant.

c) La coopération

Afin de soutenir les relations entre enfants, nous proposons également des « jeux de coopération » aux plus grands. Ces jeux amènent le « groupe » d'enfant à s'allier pour un objectif commun. Cela favorise l'esprit d'équipe, la cohésion du groupe et non la compétition.

6) L'égalité garçon fille

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les professionnels de l'équipe sont vigilants aux stéréotypes, notamment au niveau du langage. Les jeux sont proposés indifféremment aux filles et aux garçons. Nous veillons à faire des achats de livres dont les héros sont des filles et des garçons.

III PROJET SOCIAL

1) Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

a. Le territoire

La crèche des Lutins du Manoir se situe en zone périurbaine sur la commune de l'Union au nord de Toulouse et compte 12410 habitants en 2022. La commune est intégrée à « Toulouse Métropole ». La structure est située à une des extrémités du territoire, limitrophe à la commune de Saint-Jean.

La crèche bénéficie d'un cadre exceptionnel puisqu'elle est accolée au « Manoir de la Belle hôtesse » (lieu accueillant diverses associations Unionaises) au cœur d'un jardin public verdoyant.

Située à proximité de la N88, route d'Abli, l'accès se fait principalement en voiture, bien que plusieurs lignes de bus desservent le territoire.

L'offre de garde sur le territoire Unionais compte :

- Une crèche municipale
- Un mutli-accueil municipal
- Une micro-crèche privée
- 2 crèches associatives (Les Moussaillons et les Lutins du Manoir-association l'Envol)

La mairie de l'Union dispose d'un « relais petite enfance » ouvert aux assistantes maternelles ainsi que d'une « maison des familles » qui accueillent les familles Unionaises pour des temps de jeux et d'échanges avec des professionnelles. Ce nouveau lieu est un espace de rencontre et de partage qui permet de soutenir les compétences parentales.

Le partenariat est en cours de réflexion et de construction pour développer des actions communes entre les crèches et la « maison des familles ».

b. Particularités familiales

90% des parents accueillis dans notre crèche travaillent, alors que 10% d'entre eux sont en recherche d'emploi. Pour ces derniers et dans la limite des places disponibles, nous essayons de proposer le maximum de jour d'accueil pour leur enfant, afin que leurs démarches d'insertion professionnelle puissent aboutir.

14,30 % des familles sont séparées, la moitié d'entre elles sont monoparentales.

2) Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

a. Le modèle associatif comme point d'ancrage de la participation des familles.

Les parents sont adhérents de l'Association et valident à ce titre les comptes dans le cadre de l'Assemblée Générale annuelle à laquelle ils sont conviés.

Le Conseil d'Administration est constitué de 12 membres, parents d'enfants accueillis au sein des 5 EAJE de l'association l'Envol.

Les familles sont associées autant que possible à la vie de la crèche et à la gouvernance de l'Association. Nous organisons un nombre important d'évènements tout au long de l'année qui réunissent les professionnels et les familles (fêtes de Pâques, de fin d'année, Noël, anniversaires, sorties de la crèche...).

b. Les canaux d'information.

Le site de l'association L'Envol permet aux familles d'accéder aux informations générales de l'association, aux évènements particuliers organisés au sein des établissements. Les familles peuvent également consulter le règlement de fonctionnement et les projets d'établissements.

Un compte Instagram vient de voir le jour pour permettre aux familles de suivre les évènements propres à chaque structure et à l'association dans son ensemble.

c. La réunion de rentrée

A chaque rentrée, les parents sont invités à une réunion. Lors de celle-ci, nous communiquons des informations essentielles sur des points de règlement, l'organisation de la crèche, les évènements à venir, des projets innovants. C'est aussi l'occasion d'échanger avec les familles sur les points d'étape clé du développement de l'enfant en fonction de son groupe d'âge et de partager les problématiques parentales rencontrées.

3) Les actions de soutien à la parentalité

a. Le soutien au quotidien

L'accueil au quotidien, le matin et le soir représente le moment clé de soutien à la parentalité. Au-delà des informations retransmises, c'est un instant privilégié au cours duquel les professionnels adoptent une écoute attentive des questionnements, voir des problématiques rencontrées par les parents. L'objectif est de rassurer, de soutenir les pratiques parentales et d'apporter des pistes de réflexion permettant aux parents de trouver leurs propres solutions. Les salariés actualisent fréquemment leurs connaissances et savoir-faire au travers d'actions de formations annuelles.

b. « Les cafés parents »

A l'initiative des parents membres du Conseil d'Administration et des directrices de crèche, des « cafés parents » sont organisés 2 à 3 fois par an pour rassembler les familles de la structure et créer un espace favorable à l'échange de pratiques et au partage de nouveaux projets, de nouvelles idées. C'est un moment convivial où se tissent des liens entre les familles, où la cohésion se renforce au travers d'actions collectives (sorties par exemple...).

c. Nos actions spécifiques

De façon ponctuelle, nous organisons des évènements échelonnés sur toute l'année où parents/professionnels et parents/parents peuvent se rencontrer, s'informer autour de leur vécu avec leur enfant. Ces moments, positionnés en dehors des temps d'accueils (samedi)

favorisent les échanges et le partage d'expériences. La crèche propose notamment la découverte de nos outils pédagogiques comme « atelier parents/enfants signes2mains ».

d. Relais des politiques publiques

Les crèches de l'association L'Envol doivent être des lieux privilégiés pour la sensibilisation des familles aux enjeux sanitaires et sociaux.

Dans ce cadre, nous nous voulons relais des politiques publiques en matière de santé, de sécurité et de développement du jeune enfant. Cela passe par des campagnes d'affichage (prévention des accidents domestiques, vaccination...) ou encore par un rôle de prévention développé par notre Responsable sanitaire et plus largement par l'équipe.

4) Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

a. La mixité sociale

La typologie des familles accueillies au sein de notre crèche est le reflet du territoire Unionais (selon l'INSEE) soit : 15,5% de cadres ; 15,1% de professions intermédiaires, 11,7% d'employés ; 13% sans activités professionnelle ; 4,6% d'ouvriers.

L'inscription et la sélection des familles est centralisée au sein des services municipaux qui favorise la mixité sociale dans l'attribution et la répartition des places sur l'ensemble des crèches Unionaises (municipales et associatives). Nous accueillons entre 10% et 13% de familles dont les revenus sont au plancher.

Nous œuvrons pour soutenir les parents en recherche d'emploi en proposant – en fonction de nos disponibilités- le maximum de jours de présence sur de l'accueil régulier et/ou occasionnel.

b. La maison des familles, un partenariat en construction

La maison des familles est un nouveau service municipal qui propose diverses « actions parentalité ». C'est aussi un espace de rencontre et d'échange ouvert à tous. C'est donc pour nous, un lieu relais vers qui orienter les familles isolées et/ou qui ont besoin d'être écoutées. Ce partenariat est en cours de construction et amènera de nouvelles actions à venir dont l'objectif est de créer du lien social pour les habitants du territoire.

5) La démarche en faveur du développement durable

L'environnement est au centre des préoccupations politiques et sociétales, au niveau national mais plus largement à l'échelle de notre planète. La crèche est un lieu privilégié pour sensibiliser les nouvelles générations aux enjeux écologiques. Nous avons à cœur de jouer ce rôle en organisant des activités créatives autour du recyclage, de la nature mais aussi en reconsidérant nos pratiques dans leur globalité.

a. Les activités d'éveil

Pendant plusieurs années, nous avons œuvré avec succès pour obtenir le label « écolocrèche ». A ce jour, nous n'avons plus les ressources financières pour maintenir cette labellisation. Pour autant, nous poursuivons le travail engagé pour réduire notre impact environnemental (gestion des déchets, réduction de l'anergie, réflexion autour de la fonction achat).

Au niveau pédagogique, nous utilisons des matières naturelles, simples et/ou recyclé pour la mise en œuvre d'activités d'éveil (transvasements de pâtes, de semoule ; fabrication de sable magique, de riz coloré, de pâte à modeler...).

Les parents sont mis à contribution pour le recueil des objets recyclé. Les recettes sont également transmises

b. La crèche au cœur de la nature

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

Principe 6 Charte de l'accueil du jeune enfant

La nature est au centre de nos pratiques, et nous installons chaque année un potager qui voit naître des légumes et des fleurs au sein de notre jardin.

Les jeux extérieurs sont quotidiens pour permettre aux enfants de découvrir, d'expérimenter l'espace extérieur au travers des cueillettes de branches, de feuilles, de coquilles, mais aussi avec la manipulation de la terre, de l'herbe....

Chaque année, un vivarium est installé en extérieur dans lequel nous observons la vie des escargots, des vers de terre....

Notre situation exceptionnelle au cœur du parc de la belle hôtesse nous permet d'observer la faune qui habite les grands arbres du parc : écureuils, perruches, corbeaux...

CONCLUSION

Depuis son ouverture en 2006, l'équipe de la crèche des Lutins du Manoir œuvre pour garantir une qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille sur le territoire Unionais.

Nos pratiques, notre organisation, nos projets, s'adaptent constamment aux évolutions du territoire, aux politiques publiques, aux lois.

Pour autant, même si le projet d'établissement s'adapte lui aussi à ces changements, le bien-être de l'enfant et de sa famille constitue le fondement de nos valeurs et de notre engagement.

C'est dans cet esprit de qualité et de professionnalisme que nous continuerons de faire évoluer nos pratiques, nos objectifs, au regard des défis économiques, sociétaux et environnementaux que nous aurons à relever.